

# Les Archers de



vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et ont le plaisir de vous inviter à bien commencer l'année 2018 en venant participer à la compétition :

**TIR en SALLE 2X18M – 3 Départs**

**Samedi 6 et Dimanche 7 Janvier 2018**

**Au Gymnase des Ailes - 26 allée des Ailes - 03200 Vichy**

**Samedi 6 après-midi, réservé en priorité au CRJ (Coupe Régionale Jeunes)**

HORAIRES	Samedi après midi Départ 1 (CRJ)	Samedi Soir Départ 2	Dimanche Départ 3	
Ouverture du Greffe:	13h30	18h30	10h15	
Echauffement à distance	14h00 à 14h30	19h00 à 19h30	10h45 à 11h15	
Début des tirs	14h35	19h35	11h20	
Résultats	18h15 (CRJ)		Env. 15h15	

## **IMPORTANT :**

- **Arbitrage :** Michel DELOMPRE et Jean-François LESCURE
- Tir ABCD avec choix du « blason Tri spots » ou « Blason de 40 » pour les catégories classiques (C-J-S-V et SV). Ce choix est à spécifier IMPERATIVEMENT sur la fiche d'inscription.
- Ouvert à toutes catégories de poussin à super-vétéran.
- **Samedi 1<sup>er</sup> départ réservé en priorité aux jeunes participants à la Coupe Régionale Jeunes (P-B-M-C).**
- **Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires**
- Attestation de licence dématérialisée FFTA 2018 ou pièce d'identité, et certificat médical exigés au greffe.

## **RECOMPENSES :**

- **Individuel :** Aux trois premiers de chaque catégorie individuelle.
- **Equipes :** Aux 3 premiers clubs du « Challenge d' Hiver »
- **Equipes CRJ :** Aux 3 premières équipes classées

## **CHALLENGE D'HIVER des ARCHERS DE VICHY :** (Cette année, Nouveau Challenge)

- Chaque équipe sera composée seulement de 3 personnes nommées. Dans ces 3 personnes, il y aura obligatoirement 1 jeune (P, B, M ou C), 1 féminine et au maximum 1 arc à poulies.
- Le challenge est remis en jeu chaque année à la même période et sera définitivement acquis par le club qui le remportera 4 années consécutives.

**PARTICIPATION:** Jeunes : 5 € Adultes : 9 €

**INSCRIPTIONS:** auprès de Jean-Marie MICHALOWICZ (06 40 58 17 52)

Par courriel à : [competition@archersdevichy.fr](mailto:competition@archersdevichy.fr)

Dernier délai : **Mercredi 3 janvier 2018**

Inscriptions prises en compte par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles (48 places par départ).

**BUFFET et BUVETTE sur toute la durée de la compétition**  
Soirée PIZZA après le 2<sup>e</sup> départ – Les pizzas seront à commander au greffe.

<http://www.archersdevichy.fr/>

**Siège Social:** Centre Omnisports de Vichy - B.P.92617 - 03206 VICHY CEDEX

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc - Agrément N°0103029

Agrément Jeunesse et sports n°1933 Siret 438 939 092 00013

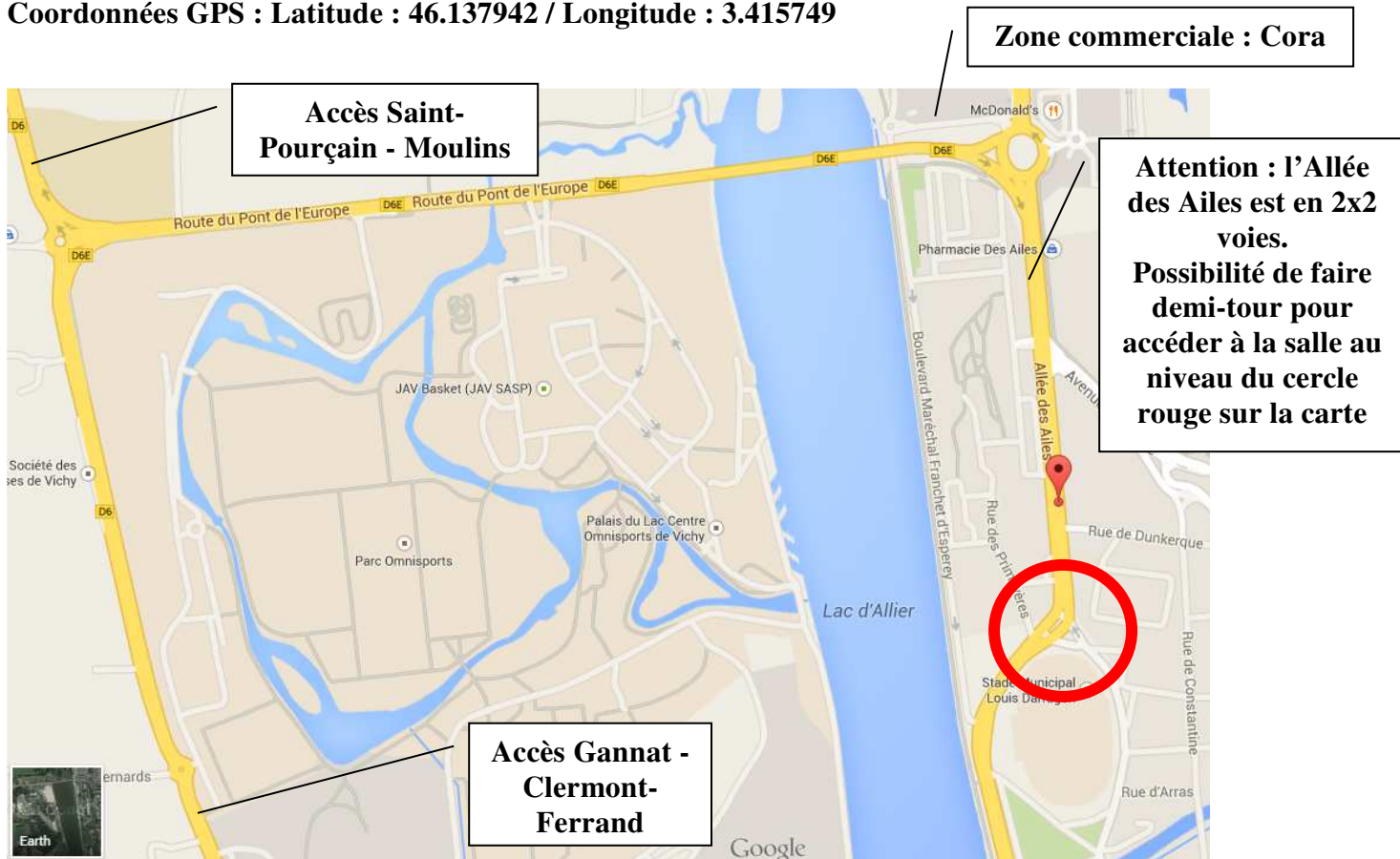
# Les Archers de



## PLAN D'ACCES

Adresse : Gymnase des Ailes – 26 allée des Ailes – 03200 Vichy - (Itinéraire Fléché)

Coordonnées GPS : Latitude : 46.137942 / Longitude : 3.415749



<http://www.archersdevichy.fr/>

Siège Social: Centre Omnisports de Vichy - B.P.92617 - 03206 VICHY CEDEX

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc - Agrément N°0103029

Agrément Jeunesse et sports n°1933 Siret 438 939 092 00013